

## Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 14 novembre 2022

### Délibération N° 26

**Objet : Location de bureaux à l'hôtel consulaire de Rennes et à la délégation des Marches de Bretagne à Javené**

**Exposé des motifs :**

La hausse généralisée de l'ensemble des charges nous amène à appliquer une augmentation des tarifs proposés pour la location de bureaux entre 3.5 et 5%.

La tarification proposée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 est la suivante :

Lieu	Tarif
Hôtel consulaire de Rennes	13 € HT / m <sup>2</sup> / mois + 5 € HT / m <sup>2</sup> / mois pour les charges
Délégation de Javené	10 € HT / m <sup>2</sup> / mois + 5 € HT / m <sup>2</sup> / mois pour les charges 115 € / mois pour une permanence annuelle (fréquence à définir)
Mise à disposition de mobilier : 1 meuble bureau + 1 chaise bureautique + 2 chaises invités	10 € HT / mois

Le tarif proposé inclut la mise à disposition des locaux et les taxes liées (taxe foncière notamment), l'accès aux sanitaires, les consommations d'eau et d'électricité, le chauffage, le nettoyage hebdomadaire, la mise à disposition du personnel d'accueil aux horaires d'ouverture de l'établissement et le traitement du courrier (hors affranchissement).

La téléphonie et l'accès internet sont à la charge du locataire.

La durée minimum d'engagement est de 3 mois.

Pour les bureaux situés à Rennes, un accès à la salle de réunion Groix (Capacité 4 personnes) est incluse 2 fois par mois, sur réservation et selon disponibilité.

La location de salles de réception ou de salles de réunion sises à la CCI35 est accessible avec une réduction de 50% sur les tarifs en vigueur.

Pour les bureaux situés à Javené, les salles de réunion Surienne, Coigny et Guémadeuc sont accessibles via l'outil de réservation en ligne moyennant un forfait mensuel de 100 € HT. Les salles de réception Mélusine et du 36, rue Nationale sont accessibles avec une réduction de 50 % sur les tarifs en vigueur.

**Proposition :**

Il est proposé de valider les tarifs de location des bureaux conformément aux propositions ci-dessus.

**Avis de la Commission :**

Avis favorable de la Commission réunie le 17/10/2022

**Avis du Bureau :**

Avis favorable du Bureau réuni le 17/10/2022

**Délibération soumise au vote :**

Quorum : 31  
Exprimés : 31  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Pour : 31

**Le Secrétaire,**



**Jean-François Esnée**

**Cachet**

 **CCI ILLE-ET-VILAINE**  
Direction Générale  
2, Avenue de la Préfecture  
CS 64204  
35042 RENNES CEDEX  
Tél. : 02 99 33 66 66

**Le Président,**



**Jean-Philippe Crocq**